



## Comment solder un compte courant entre freres et souers apres un

Par **aidenwilliam**, le **26/06/2017** à **12:14**

Bonjour

Après le décès de papa survenu le 26 février 2017, le crédit agricole m'a demandé un certificat d'hérédité facturé qui a été établi par un notaire.

Le compte courant était joint avec maman et j'ai dû réclamer à la fratrie (nous sommes 5 enfants) un courrier où nous devons tous donner l'ordre à la banque de résilier et transférer 300 euros, reliquat d'un compte livret de papa, sur le compte courant.

Le crédit agricole a prélevé mi-mars 500 euros de frais de dossier et a viré sur le compte courant les 300 euros le 17 juin. Cela vous semble-t-il normal.

au décès de maman, faudra-t-il repasser par un notaire pour solder et répartir les avoirs du compte courant, Maman n'ayant aucun bien immobilier et pas d'épargne

Par **Visiteur**, le **26/06/2017** à **15:55**

Bonjour,

Passer par un notaire n'est pas obligatoire pour les petites successions (moins de 5000 €)